



Papiers exigés à l'embauche.

Par **ralita**, le **09/09/2008** à **23:15**

Bonjour,

La société qui m'embauche exige la photocopie de mon dernier solde de tout compte de mon précédent employé : Ceci pour des raisons d'ordre Audit interne pour des certifications ISO 2xxx.

Est ce legal et est ce que je suis obligé de fournir ce type de document.

Merci de votre réponse.

cordialement